



Merp'Infos

n°4



Parution du 15 juillet 2024

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Elections législatives	1
Nouveau logo	1
La fête du 1er mai	2
La vie des Associations	2
La vie des Associations	3
La vie des Associations	4
La vie des Associations	4
L'Ecole	5
La vie de notre village: « 8 mai 1945 »	6
La vie de notre village: « Baptême civil »	6
Boîtes à livres	7
Calendrier d'utilisation des salles et préparation du Téléthon	7
Collecte des déchets	7
Les référents de quartier	8
En cas de canicule	8
Aide et soutien auprès des personnes	9
L'Accueil de loisirs : La sortie à Fontdouce	9
Mot de l'Opposition	9
A propos des derniers Conseils municipaux	10
Pour se détendre un peu	10

Le mot du Maire

Voici donc le 4ème bulletin municipal, nommé « Merp'Infos » suite à l'enquête réalisée auprès des habitants.

A l'heure où je rédige ces lignes, l'actualité nationale occulte notre actualité municipale. Quel que soit le résultat des élections en cours, votre équipe municipale continuera à se référer, au-delà de ce qui est considération partisane, à ce qui a constitué notre ligne de conduite : faire preuve de bons sens et d'humanité pour gérer au mieux l'intérêt commun avec le souci du bien être des Merpinois. Nous venons de déposer une nouvelle demande de permis d'aménager pour la création du lotissement « Les Tilleuls », nous lançons la maîtrise d'œuvre pour la création de la base de loisirs près du stade Yvan

Malherbe. Elle sera, dans un premier temps, dotée d'un city stade avec une option pour l'implantation d'un Skate Parc. Nous souhaitons rester dans un budget de l'ordre de 110 000 euros (en grande partie couvert par le mécénat). Le conseil municipal du 11 juillet a voté une étude pour l'implantation d'un parc solaire sur le parking de la salle polyvalente. Sur la RD 732, nous avons procédé au marquage de 5 places de stationnement, un aménagement léger qui a valeur de test. D'autres mesures vont suivre. Je souhaite profiter de cet été pour continuer à travailler sur les dossiers de sécurité et également sur les indicateurs budgétaires de la commune.

Hubert DEMENIER

Un nouveau logo pour notre commune

Le nouveau logo de Merpins représente les éléments emblématiques de la ville :

- L'église romane, excentrée par rapport à la mairie,
- L'Abbaye de la Frenade, ancienne abbaye cistercienne,
- Les vignes,
- Et l'arbre qui représente toutes les parties boisées de Merpins.



Comme le préconise la loi, une commission de contrôle des listes électorales a eu lieu le 17 mai, dans une ambiance de travail studieuse.



Les résultats du 2ème tour pour Merpins

Sur 977 inscrits, 31.42 % d'absentéisme. Votants : 68.58 %

Sandra MARSAUD

« Ensemble ! » (Majorité présidentielle) : 324 voix, soit 51.51 % de suffrages exprimés.

Barthélemy MARTIN

« Rassemblement National » : 48,49%, soit 305 voix exprimées.





Fête du 1er mai

Un grand nombre d'associations s'est mobilisé pour que ce 1er mai soit l'occasion de tous se retrouver et de découvrir les actions des unes et des autres.

Malgré un temps plutôt maussade, les participants étaient nombreux. Ils se sont retrouvés pour l'aillet puis ont pu participer qui, à une randonnée pédestre, qui, à une ballade à vélo, d'autres encore ont pu chercher des balises pour la course



d'orientation et Ambiance Gym Sym-pa a fait se déverrouiller les articulations en musique avec des exercices adaptés à chacun. S'en est suivi un apéritif offert par le Comité des Fêtes puis un pique-nique sorti du sac qui a rassemblé de nombreux adeptes dans la Salle des Associations.

Quelques personnes sont restées ensuite pour jouer aux cartes.

Certaines activités prévues



n'ont pu avoir lieu à cause d'une météo peu favorable mais gageons que l'année prochaine, le soleil sera au rendez-vous pour le plus grand bonheur de tous.

Un grand merci à tous les bénévoles des Associations qui ont œuvré pour que ce galop d'essai soit une réussite.



La vie des Associations

Salam la Paix

Musique traditionnelle, danse orientale, soirée couscous, défilé de mode...

Voilà ce que nous a proposé l'Association « Salam la Paix » en collaboration avec le club de karaté cognaçais le samedi 22 juin à la salle des Fêtes.

Madame Sardaoui n'a pas ménagé ses efforts avec son équipe de bénévoles pour que la soirée soit une véritable réussite. Salle décorée, ambiance conviviale et festive... Chaque convive a pu vivre une excellente soirée qui restera dans les mémoires.



Le Club de badminton a offert à ses adhérents et soutiens un repas le 20 juin. Et lundi 24 a eu lieu le pot de fin d'année durant lequel deux élus les ont rejoints. Donnons-nous donc rendez-vous pour une nouvelle saison en septembre. Bonnes vacances!



Le 29 juin a eu lieu la traditionnelle **marche nocturne**. Malgré un temps exécrable, plus de 170 personnes ont répondu présentes à l'appel. Mais bien couvert et bien chaussé, chacun a pu prendre l'apéritif à un endroit, le plat à l'Abbaye, le dessert à l'église, le tout dans la joie et la bonne humeur. Merci encore aux organisateurs et aux services techniques d'avoir tout préparé.

Les événements de l'AS Merpins



Le 12 juin :

L'AS MERPINS est heureux de vous présenter les deux nouveaux coachs seniors pour la saison à venir.

Rafour El Madi, après de nombreuses années à La Couronne et une demi-saison du côté de Si-reuil, s'occupera du groupe A évoluant en R2.

Jonathan Da Silva, éducateur durant quelques années à Châteaubernard et ensuite à Merpins puis actuellement RTJ du club, s'occupera de l'équipe B évoluant en 1ère division.



Le stage de football durant les vacances de Pâques a fait de nombreux adeptes. L'initiative sera reconduite pour faire vivre.

l'équipe de jeunes footballeurs et pour le recrutement



Rejoins-nous...

L'AS MERPINS est à la recherche de joueurs et d'éducateurs motivés pour la saison prochaine pour compléter ses équipes seniors et jeunes.

Foot à 8 / Foot à 11 / Critérium à 7

Contact : Jonathan DA SILVA - 06-34-87-19-20
Didier RENO - 06-23-68-18-10

Assemblée Générale



Suite à l'Assemblée générale de l'AS Merpins, le bureau a été renouvelé.

M. Renou succède à M. Sauton, que nous remercions pour son implication durant toutes ces années. Bonne continuation à la nouvelle équipe. La commune continuera à vous soutenir.



LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

La Commission Régionale des Terrains et installations sportives a décidé que le terrain Yvan Malherbe qui était au niveau T7 est passé au niveau Foot A8 PN, ce qui est une reconnaissance. Les infrastructures vont suivre.

Le mot du Président nouvellement nommé : Didier Renou

Club emblématique de la Charente créé pendant la seconde guerre mondiale pour former les jeunes et qui a depuis gardé cette philosophie. L'AS Merpins est reconnue pour la qualité de son école de foot qui compte 150 jeunes de 6 à 18 ans. Ces jeunes qui sillonnent le département de la Charente voire même la Nouvelle-Aquitaine.

Plus de 20 éducateurs encadrent ces jeunes pour les faire progresser aussi bien footballistiquement qu'humainement. Néanmoins, il ne faut pas oublier nos seniors qui ont porté haut nos couleurs notamment en Coupe de France et qui malgré une saison 2023-2024 compliquée vont repartir en 2024-2025 sur un nouveau cycle avec une nouvelle génération et de nouvelles ambitions.

L'AS Merpins a la volonté d'être un acteur important de la vie communale. En plus, des matchs le week-end, nous organisons des lotos afin de récolter des fonds, des stages pour les joueurs. Nous participons également aux différentes animations de la commune. Pour tous les amoureux de foot, nos portes sont grandes ouvertes pour venir profiter de nos matchs mais également pour venir nous aider comme bénévoles dans nos différentes activités. Nous remercions la municipalité pour son soutien et son investissement à nos côtés.



Une pensée émue de la part du club et de tous ses amis pour Monsieur Jacques Reneteau, disparu à l'âge de 88 ans. Jacques était un passionné de football et surtout un fidèle supporter de l'AS Merpins par sa présence tous les dimanches sur le bord du terrain.

La vie des Associations (Suite)

DÉTENTE et PARTAGE



Le 16 mai dernier, nous nous sommes retrouvés au cabaret Grain d' Folie pour un repas et un spectacle apprécié de tous.

Jeudi 4 juillet, nous avons organisé notre repas de fin de saison. 61 personnes se sont retrouvées pour ce moment convivial.

Dernier jeudi récréatif le 11 juillet, avant de prendre quelques semaines de vacances.

Reprise des activités :

Jeudi 5 septembre pour Gym et activités ludiques

Lundi 9 septembre pour la marche.

L'A.P.E de l'Ecole Charles Baudelaire



Avant l'effort, les échanges conviviaux étaient au centre des conversations.

Le vendredi 5 juillet à partir de 18h, les enfants des classes de Maternelle et d'Elémentaire nous ont proposé un travail de qualité grâce à l'implication des enseignantes, des ATSEMS et du personnel communal.

Sur le thème des années 80 et 90, nos chérubins ont pu se déhancher, onduler et même plonger!!!!

Devant la scène de la Salle Polyvalente, où a eu lieu la soirée cette année, enseignantes et ATSEM y sont allées aussi de leur danse, accompagnant avec entrain les enfants.



Il n'y a pas eu que les maternelles qui ont dansé!



Un auditoire nombreux a pu apprécier les prestations des enfants.

Boissons, chocolatinnes et autres gourmandises étaient vendues au stand de l'APE, qui n'a pas ménagé ses efforts pour décorer la salle, préparer les tables du pique-nique, mettre en chauffe les nombreux barbecues, préparer les jeux...

Bien entendu, de nombreux stands étaient ouverts tenus par des bénévoles que nous remercions ici.

Course d'orientation à la photo, tatouages éphémères, jeux de lancer d'anneaux, mini baby-foot, basket de table...

Petits et grands ont pu profiter du beau temps et des activités.



Et que dire du fameux « Ghostbuster » des CE2/CM1?

Nos chasseurs de fantômes étaient en grande forme!



Les petits nous ont présenté de la nage synchronisée digne des JO!



Les CM ont bien dansé sur « Never Gonna Give You Up » de Rick Astley, sur lequel bon nombre d'entre nous a enflammé le dancefloor à l'époque.

Toutes nos félicitations à l'A.P.E, aux enfants, à leurs enseignantes et à toutes les personnes qui ont fait de cette soirée un très beau moment !



Pensons néanmoins à la rentrée...

La proposition d'une heure **d'étude surveillée** les lundi et jeudi a été largement plébiscitée.

Pour rassurer chacune et chacun, cette étude n'entraîne pas de frais supplémentaires. Le prix est le même que celui de la garderie. Il n'y a aucun surplus.

Quand un enfant est inscrit, il n'y a pas d'obligation de venir chaque lundi et chaque jeudi. Il faudra juste prévenir en amont de l'absence de l'enfant.

Pour parler de la garderie...

De nombreux retours négatifs nous sont revenus quant aux heures de reprise des enfants à la garderie toutes les 1/2 heures ou tous les 1/4 d'heure. Nous avons pensé à ce système afin que chaque enfant puisse aller au bout de l'atelier choisi et au personnel ouvrant la porte à chaque instant. Au vu des difficultés engendrées pour certains parents, il n'y aura donc pas d'heure définie de reprise des enfants., SAUF pour l'étude, qui, elle, se fera de 16h50 à 18h. Ensuite, les enfants iront en garderie si besoin.

L'École

L'école a fermé ses portes vendredi 5 juillet, mais avant les enfants ont pu vivre de belles expériences.

Les Élémentaires sont allés à **Port des Barques** le 1er juillet où ils ont pu aller à la pêche à la crevette et visiter l'Eco-musée.



CHARLES BAUDELAIRE



Les Maternelles quant à eux, ont fait leur propre parcours de la flamme olympique à leur plus grande joie quand ce fut Laurence Sauton, une de leurs ATSEM, qui a porté le flambeau!



UN SPECTACLE MUSICAL POUR AIDER LES ENFANTS À GÉRER LE STRESS

Le 27 mai, les CE/CM ont participé au spectacle « SOS No Stress »



Maud Cimbaro, entourée de l'équipe de son spectacle musical « SOS no stress », lors de leur résidence de création sur la scène des Abattoirs.

Ce spectacle en co-production avec Accompagnement Abattoirs Grand Cognac et Département de la Charente - Officiel.

Le stress n'est pas l'apanage des adultes. Considéré comme l'un des fléaux de notre époque, il est aussi bien connu des enfants et des ados. Relations aux autres, pression des résultats à l'école, les devoirs à la maison, les repas en famille, le prochain match de foot ou encore la prochaine représentation...

Les enfants ont particulièrement apprécié le spectacle et réfléchi sur la notion de gestion du stress.

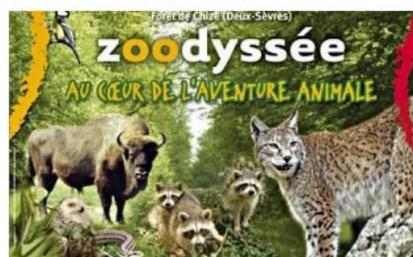
Credit photo « Charente Libre ». Texte d'après Thomas Brunet

Le voyage scolaire des Maternelles a eu lieu au ZooOdysée de Chizé.

Les enfants ont pu découvrir des loups, des lynx, des harfangs, des bisons, des vautours, des magots mais aussi des marmottes, des raton-laveurs, des loutres, des cigognes...

Chacun évolue dans un écrin de nature préservé proche de son milieu naturel. Un cadre idéal qui incite les animaux à se reproduire avec 170 naissances par an.

Environ 800 animaux résident maintenant à Zoodyssée et sont soignés par 26 agents permanents dont un vétérinaire ainsi que 12 soigneurs animaliers.



Cette année scolaire, grâce aux Parcours éducatifs proposés par Grand Cognac, les élèves de CP/CEI ont pu suivre un cycle de gymnastique durant 6 semaines dans la salle des Fêtes.

Un cycle natation a également été proposé. L'offre des Parcours éducatifs s'étant encore étoffé, l'année scolaire 2024/2025 promet d'être riche en événements. Les projets seront établis en début d'année scolaire.

La vie de notre village

Commémoration du 8 mai 1945



Dépôt de gerbe au monument aux morts par deux élèves de l'école Charles Baudelaire, accompagnées de leur directrice, Mme Bouricat.



En ce 79ème anniversaire de la Victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne nazie, Merpinoises et Merpinois se sont retrouvés nombreux devant le Monument aux Morts. Des Anciens Combattants et un officier de la base aérienne de Chateaubernard nous ont fait l'honneur de leur présence.

C'est dans un silence respectueux que chacun a écouté le message du Ministre des Armées, lu par le Maire, Hubert Demenier, entouré de ses conseillers. "Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe [...] Mais la victoire, si heureuse soit-elle, n'efface ni la guerre, ni ses ravages, ni ses morts [...] 79 ans après, réunis devant nos monuments, nous leur rendons un même hommage.", avant de rappeler que "les peuples avaient compris que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe".

Jean-René Baret, 1er Adjoint, a égrené les trop nombreux noms des hommes "Morts pour la France", suivi d'une minute de silence lourde de pensées.

Puis deux enfants ont apporté la gerbe de fleurs au Monument aux Morts et ont rejoint leurs camarades, sous le regard attentif de Mme Bouricat, directrice de l'école Charles Baudelaire. Chacun leur tour, ils ont lu un passage d'un texte de Paul Eluard, qui faisait sens en ce jour de commémoration.

La Marseillaise a ensuite retenti.

Le Maire a invité l'assemblée à terminer cette cérémonie par le verre de l'amitié qui s'est tenu sous les frondaisons des arbres de la mairie et sous le soleil, enfin revenu.

Ces retrouvailles, sous les auspices d'une page commune, ô combien importante, de notre histoire, ont permis de belles discussions et des échanges agréables et constructifs.

Chacun s'est quitté, se souhaitant un bon week-end prolongé.



Une assemblée nombreuse et recueillie a assisté à l'hommage rendu à nos morts pour la France.



Le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes aura lieu les 23 et 24 novembre en Salle Polyvalente. A vos calendriers!

Baptême républicain



Le 4 mai 2024, Monsieur le Maire, Hubert Demenier, a officié samedi matin pour un baptême civil. L'assemblée, nombreuse, entourait Luka, ses marraine et parrain, ses parents et ses grands-parents.



Les boîtes à livres



Deux premières boîtes à livres ont été posées à l'école élémentaire sous l'abri à vélos et au Vieux Bourg. Merci au service technique de les avoir installées.

Une boîte à livres est avant tout un échange. Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à livres. A votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

Quelques règles à respecter :

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage. Tous les livres (romans, BD, albums, documentaires, cuisine...) sont les bienvenus. En cas de problème, contacter la Mairie au 05.45.82.26.55.

Merci de prendre soin de vos boîtes à livres et aux livres qu'elles contiennent pour le plaisir de tous. Excellente lecture !



Avis à nos associations...

Toutes les associations merpinoises seront invitées début septembre pour définir le calendrier des festivités et des activités de l'année. La date et l'heure vous seront communiquées par mail.



Toutes les associations merpinoises, les enseignantes de l'école Charles Baudelaire et tous les bénévoles seront conviés début septembre pour préparer le Téléthon du 30 novembre. La date est à déterminer afin qu'elle puisse convenir au plus grand nombre.



Avis à la population...

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 (dite loi «3DS») impose à chaque commune de numéroter chaque habitation et de nommer les rues. Merci de vous rapprocher de la mairie si ça n'est déjà fait.



Lorsque vous rencontrez des problèmes avec le ramassage des déchets, vous pouvez joindre le numéro vert suivant : **0 800 500 429**



Les dates de ramassage des poubelles jaunes, à déposer le soir :

- **28 juillet**
- **11 août**
- **25 août**



UTILISEZ NOS POUBELLES !
ELLES NE MORDENT PAS ;-)



**COLLECTE
DES
DECHETS**



Respectons le travail du personnel chargé de l'enlèvement des poubelles. Sortez vos poubelles la veille à partir de 19h. Utilisez autant que possible des containers, en vente sur commande à la mairie. Pour rappel, vous avez droit à un composteur gratuit.

Quand vous vous débarrassez du verre, c'est **DANS** la benne spécifique qu'il faut le déposer et non par terre à côté !!!

Quant aux dépôts sauvages, ils sont simplement intolérables et punissables d'une amende qui peut aller de 175 € à 75 000 € et de 2 ans de prison... A bon entendre...

Vos référents de quartier

Le 12 juin, une partie du Conseil municipal et vos référents de quartier se sont réunis à la Salle des fêtes pour faire le point sur les demandes et remarques des habitants et les réponses que les élus ont pu apporter.

Voisins vigilants : La gendarmerie étant soumise à une obligation de réserve à cause de la période électorale, nous devons reporter notre réunion à ce sujet. Dès que nous aurons une date fixée par la gendarmerie, nous vous en avertirons immédiatement.

Collecte des déchets : Le Grand Cognac reprend la compétence de la collecte des déchets en 2025. Seront mises au débat les demandes, remarques et propositions. Une séance spéciale à ce sujet aura lieu à la rentrée scolaire. Les référents de quartier se rapprocheront des habitants pour savoir ce qu'ils aimeraient avoir comme prestations.

Question soulevée : A quoi servent les poubelles publiques ? A déposer les sacs quand il y a départ en vacances ou en week-end ou quand les poubelles ne peuvent pas être déposées le jour de la collecte.

Il est rappelé que les poubelles doivent être déposées au plus tôt la veille du ramassage à 19h, afin d'éviter au maximum les sacs éventrés par les animaux.

Entretien des trottoirs : L'entretien des espaces verts est très chronophage mais plus que nécessaire.

Deux solutions :

- Embaucher du personnel supplémentaire, ce qui a un coût non négligeable pour la commune et qui donc apportera une hausse des impôts.
- Chaque habitant se chargerait du nettoyage de sa partie de trottoir. Une aide municipale serait apportée aux personnes âgées ou en situation



de handicap, qui ne pourraient pas entretenir leur trottoir. Il conviendrait que ces personnes se fassent connaître à la mairie. Les parties communes seraient entretenues par le service technique communal. Si l'entretien n'était pas fait, il y aurait procès-verbal dressé par le Maire, comme l'autorise la loi. Les ronds-points ne sont pas du ressort des habitants mais de la commune ou du Grand Cognac.

Stationnement et vitesse sur les RD :

Plusieurs lieux posent des problèmes de stationnement : la rue du Puits, l'Avenue de la Vie, à l'entrée de Merpins Avenue de Montignac, au Vieux Bourg, au virage et au Pont du Né,

à l'Avenue de la Grande Champagne.

La vitesse excessive sur la RD 732 et Avenue de Gimeux et d'autres encore... Des problèmes de passages piétons mal placés ou peu visibles.

Le problème des pistes de vélo, de la flow vélo a été abordé et nous cherchons des solutions, tout en sachant que l'ensemble est complexe, certains endroits relèvent de la commune, d'autres du Grand Cognac et d'autres encore du Département...

L'Aire de loisirs : Quoiqu'en pensent certains, il n'est absolument pas question d'abandonner le projet de l'aire de loisirs. Suite à l'enquête auprès des jeunes et moins jeunes, il s'avère qu'il est demandé en priorité un City Stade, des bancs et des tables de pique-nique. Cette aire de loisirs s'amé-

liorera en plusieurs tranches pour rester raisonnable quant aux dépenses engagées. Bien sûr l'argent proposé par le mécénat sera employé mais la mairie est soumise à participer à hauteur de 20 %. Le projet initial de 450 000 euros étant vraiment trop dispendieux, il convient d'être raisonnable mais de proposer des infrastructures de qualité.

A l'école, des travaux de rénovation d'une classe et du changement de mobilier sont prévus cet été. Les travaux de sécurité vont être prioritaires mais une rénovation des locaux de l'école élémentaire doit être planifiée.

La cloche de l'église : Possibilité de faire sonner la cloche à midi et à 19h ? A débattre.

D'autres points tels que les enceintes de l'église, mise en sens unique de certaines rues, limitation de vitesse à 30km/h sur certaines portions de route, radars pédagogiques ou radars/amendes, poubelles, etc.

En tout cas, merci aux référents de quartier de se faire vos porte-paroles. Nous essayons, dans toute la mesure du possible de répondre à vos attentes, sachant, qu'hélas, nous ne pouvons pas faire de miracles...

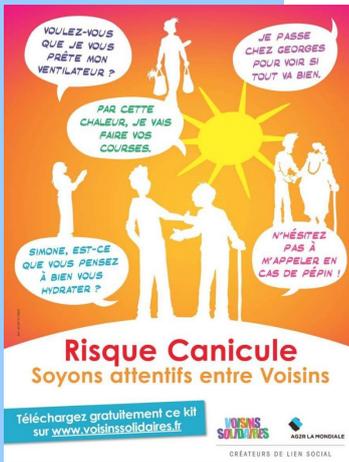


Si pour l'instant, nous n'avons pas eu vraiment à souffrir de la canicule, n'oublions cependant pas que pour les personnes âgées

seules ou souffrantes, ces épisodes sont particulièrement éprouvants.

Alors n'hésitez pas à signaler à Madame Doublet, les

personnes qui pourraient être en détresse. Prenons soin les uns des autres. Appelez la mairie au 05.45.82.26.55.



Nous disposons d'une salle climatisée, en l'occurrence la Salle des Mariages de la Mairie, si vous avez besoin de vous rafraîchir. N'hésitez pas à demander à ce que l'on vienne vous chercher.



L'Accueil de Loisirs

Sous la direction de Samia Reffas, à son initiative et en concertation avec les animateurs, les enfants du Centre de loisirs ont pu vivre une journée « extra » (dixit les enfants) à Fontdouce et à l'acrobranche.

Dûment encadrés par Samia, Carole, Stéphanie, Fanny et Florian, les enfants s'en sont donné à cœur joie par cette belle journée d'été du 26 juin sous les frondaisons des arbres.

En plus de nombreuses activités, dont justement de l'acrobranche, ils ont partagé avec délice leur pique-nique, moment ô combien important pour les enfants !

Bravo à tous, enfants et animateurs!



Il n'y a pas que les enfants qui sont heureux!



Le pique-nique indispensable !!!



Jeux et partage



Harnais indispensable



Préparation très sérieuse et indispensable



Ça, c'est de l'aventure !



Le mot de l'opposition

Je reviens sur mon premier mot (qui n'a pas été distribué), concernant le self du restaurant scolaire. Les enfants l'attendaient !

L'apprentissage pour la suite du parcours scolaire (collège, lycée). La sensibilisation au tri sélectif.

Au moment où ce mot paraît, je viens de découvrir que le self est entreposé dans la cuisine de la salle des fêtes et ne rejoindra pas la cantine.

De plus en plus d'écoles s'équipent de self... mais pas Merpins !

Concernant le foot, des aménagements très coûteux sont prévus au stade Yvan Malherbe (terrain d'entraînement). Je n'y vois pas d'inconvénient, mais je pense que l'on devrait s'occuper en priorité des vestiaires du stade Robert Thibaut (terrain d'honneur). Toiture, douches, chauffage économique...

À l'heure où l'AS Merpins n'est pas au mieux de sa forme et avant d'investir sans connaître aujourd'hui l'avenir de l'association, je demande au Conseil municipal de revoir sa copie et peut-être attendre l'évolution du club.

Pour une commune d'un peu plus de 1000 habitants, deux terrains : c'est un luxe !

Par contre, le projet du parc de loisirs est stoppé et les budgets retirés au risque de devoir rembourser les mécènes (plus de 87 000 €).



Didier Gallau, le 26 juin 2024.

Le QR Code inséré dans le mot de l'Opposition correspond au texte que nous n'avons pas pu placer dans le 1er journal faute de place, mais qui avait été mis en ligne sur l'ancien site internet de la commune. De plus, à la demande express de M. Gallau, la taille de caractère de son texte correspond exactement à la taille des caractères des autres articles..

NDR



16100 - MAIRIE DE MERPINS
Tél. 05 45 82 26 55
Fax 05 45 36 05 48
e-mail : mairie.merpins@wanadoo.fr

GRAND
COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Suite à quelques ennuis de santé, l'administratrice du site Internet a pris du retard. Mais ce site sera mis en ligne le plus rapidement possible. De même, votre journal sort plus tard que prévu, toujours à cause des problèmes de santé de l'adjointe chargée de la communication.

Je vous prie de bien vouloir m'en excuser.



Retrouvez nous sur notre page Facebook :

Mairie de Merpins

N'hésitez pas à nous demander en ami !



Quelques informations brèves

A propos des routes départementales :
Elles sont sous la responsabilité du département et toute mesure les concernant nécessite une concertation préalable.

Il existe à leur sujet un problème de sécurité lié notamment à des vitesses excessives.

Tout récemment, un véhicule a été contrôlé à 125 km/h en agglomération rue de Gimeux ! Nous remercions les forces de gendarmerie pour leurs interventions, mais les gendarmes ne peuvent être constamment sur place. Quels dispositifs pouvons-nous mettre en place pour inciter les conducteurs à ralentir ? La réflexion a été ouverte lors d'une réunion conjointe du conseil municipal et des délégués de quartier.

Les places de stationnement qui ont été tracées, en concertation avec le département, avenue de Montignac et avenue de la Vie, correspondent à un aménagement qui a un double but, créer un effet de chicane pour inciter à ralentir et aussi répondre à un besoin de places de stationnement et à une volonté de libérer les trottoirs. Si ces places n'ont fait l'objet que d'un marquage peinture au sol c'est que nous souhaitons en tester la pertinence. Nous avons déjà eu des remontées à leur sujet. Nous savons aussi qu'il y a des sorties sur les départementales qui peuvent s'avérer périlleuses ainsi que des traversés piétons. Nous reprendrons une concertation en septembre autour de mesures concrètes.

Pistes cyclables:

Pour les pistes existantes, la commune n'a qu'un rôle secondaire. Toutefois, nous avons eu des demandes concernant la sécurité. Il existe une demande de panneaux de signalisation avenue de Gimeux et, sur la Flow vélo, des plaintes concernant la circulation d'automobiles qui mettent en danger à la fois cyclistes et piétons. Nous envisageons de bloquer la

circulation automobile sur la Flow vélo pour les véhicules automobiles venant de Cognac. Une concertation doit s'ouvrir à ce sujet avec Grand Cognac et également le département.

Espaces verts et entretien des trottoirs :

S'il est un sujet de conversation entre élus de différentes communes, c'est bien l'entretien des espaces verts, et des cimetières. Si l'interdiction des produits phytosanitaires est une sage précaution en ce qui concerne la santé de nos concitoyens, c'est une difficulté pour l'entretien de l'espace public. Ajoutons -y cette année les conditions météorologiques et cela donne des services municipaux débordés, au sens figuré du terme bien sûr !

A Merpins, nous avons en ce début d'année 2024 trois employés municipaux sur le terrain. Pour faire face, nous avons soustrait au printemps une bonne partie de la taille des arbres, puis nous avons recruté à titre de remplaçant un quatrième agent qui est toujours en place et à titre de renfort temporaire, au mois de juin, un cinquième employé.

Mais tout cela a un coût, nous ne pouvons maintenir cet effort dans la durée sauf à augmenter les impôts.

Voyez l'état des cimetières dans de nombreuses communes alentour et vous constaterez qu'une

époque est passée et qu'il faut aborder la question de l'entretien paysager d'une nouvelle façon.

Là aussi, il faut définir des priorités et aller vers de nouvelles pratiques. Une première mesure est en préparation. A l'imitation de ce qui se passe par ailleurs, un arrêté municipal va être pris demandant aux habitants de nettoyer la partie de trottoir qui longe leur résidence.

Des panneaux solaires sur le parking de la salle polyvalente ?

Nous lançons une étude pour l'installation d'ombrières sur le parking de la place polyvalente, un expert a été missionné.

Hubert DEMENIER, Maire de Merpins

Pour se détendre

Devinettes :

1. Un vendeur s'aperçoit que si les gens d'un certain âge disaient plus souvent la vérité, il augmenterait son chiffre d'affaires. Que vend-il?
2. Qu'est-ce qui est pire qu'une girafe avec un torticolis ?
3. Quel est le comble pour un avion ?

1. Des bougies d'anniversaire.
2. Un mille-pattes avec des ampoules.
3. C'est d'avoir un antivol.

Charade :

Mon premier est un animal mignon mais souvent indépendant.
Mon deuxième est un autre animal qui se fait chasser par le premier.
Mon troisième est situé entre 1 et 3.

Mon tout est une devinette pas trop difficile.

Non ce n'est pas une énigme complexe...

Charade (Chat-rat-deux)

Rébus :



Réponse au prochain numéro.

Réponse du numéro précédent :

Licorne (lit-corps-nœud)

IPNS. Merci de ne pas jeter sur la voie publique.